



Prysmian
Group



RAPPORT ANNUEL 2014



ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE

17 Mars 2015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 MARS 2015

S O M M A I R E

A. Direction de SICABLE	3
B. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire	4
C. Rapport de gestion du Conseil d'Administration	5
D. Résolutions	12
E. Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014	14
F. Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes	19

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 MARS 2015

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ✓ Monsieur **Laurent TARDIF** (Président)
- ✓ Monsieur **Frédéric TAILHEURET** (Directeur Général)
- ✓ Monsieur **Victor DELCHAN OUEDRAOGO**
- ✓ Société **PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE**
(ayant pour représentant permanent Monsieur **Philippe Brault**)
- ✓ Monsieur **Roberto CARDI**
- ✓ Monsieur **Jacques BERDALA**

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les titulaires

PRICEWATERHOUSECOOPERS

ECR INTERNATIONAL

Les suppléants

ERNST & YOUNG

SIGECO

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC N° CI-ABJ-B-1975-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 MARS 2015

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2014 et approbation de ce rapport ;
2. Rapport général des Commissaires aux comptes ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de chacune des dites conventions.
4. Approbation des comptes annuels clos le 31.12.2014, et quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat ;
6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2015 ;
7. Composition du Conseil d'Administration

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC N° CI-ABJ-B-1975-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 MARS 2015

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Par la suite, il vous sera donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous demandons, après avoir entendu ces différents rapports, de statuer sur les résolutions qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

Vous avez été régulièrement convoqués et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. CONTEXTE DE L'ANNEE 2014

L'année 2014 a été marquée par plusieurs facteurs :

- La poursuite tout d'abord, au plan international du contexte de crise qui affecte toutes les activités productives ;
- Par contraste le continent africain propose des perspectives de croissance soutenues qui attirent les investisseurs et accroît la concurrence entre les différents compétiteurs;
- Les différents mécanismes de coopération économiques, militaires et monétaires continuent à améliorer le climat des affaires
- La Côte d'Ivoire améliore son réseau d'infrastructures (construction d'un 3è pont à Abidjan, d'autoroutes ...) et s'efforce d'augmenter l'efficacité de ses mécanismes d'intervention publique (Gestion de la Dette, Remboursement de la Dette intérieure, Révision de ses systèmes comptables...) pour attirer les investisseurs.
- le développement de l'accès à l'électricité reste une priorité pour les autorités gouvernementales.

Une des conséquences est la hausse de la pression concurrentielle avec de nouveaux acteurs sur les différents marchés

Analyse par segment de marchés de SICABLE

En 2014 le segment des Utilities enregistre une baisse de chiffre d'affaire de 18% par rapport à l'exercice précédent et de 14 % en Tonnes.

Cette baisse a touché les produits fabriqués à Sicable du fait :

- de la baisse des projets gérés par la CIE au profit de CI-Energies qui ouvre ses marchés aux installateurs plus qu'aux fabricants,
- de l'achat de torsades en France pour compenser les pertes de production découlant des pannes machines.

Sur les autres marchés, SICABLE progresse suite à une notoriété reconnue, des actions commerciales efficaces et une politique de qualité très active :

Le marché des Distributeurs reste dynamique et progresse de près de 16% en valeur et 18% en Tonnes, notamment grâce au négoce de câbles industriels qui a permis de garder nos parts de marché malgré les indisponibilités de l'usine. Les ventes de câbles fabriqués à Sicable se sont maintenues malgré ces difficultés.

Le marché des Installateurs progresse fortement en Côte d'Ivoire mais reste orienté vers les produits d'importation d'où une part de marché Sicable qui reste faible, concentrée sur un client et sur des produits à faible marge (Almélec & Moyenne Tension ALU).

Pour le marché Réseau, le chiffre d'affaire Sicable a progressé de 22% en valeur soit 64 MFCFA

SICABLE parvient à maintenir son Chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire au même niveau que 2013 en valeur malgré une diminution de 4,3% des volumes de ventes de produits fabriqués, grâce à une bonne progression des ventes de négoce qui ont permis de pallier aux indisponibilités de l'outil de production, et ainsi satisfaire les clients.

A l'exportation

En revanche, à l'Export, l'exercice 2014 enregistre une nette progression avec +48% en valeur sur la zone UEMOA et +116% en valeur en zone Afrique Centrale ce qui représente, au total une augmentation de 59% en valeur soit 701 MFCFA.

En volume de produits fabriqués, le tonnage est passé de 301 T en 2013 à 520 T en 2014 soit +72.6%.

Les ventes de négoce ont, elles aussi, progressé de 80% en tonnes de câbles et de 111% en valeur. Les marges ont été en retrait du fait de ventes de produits tels que les torsades initialement prévues en fabrication locale.

De la même manière qu'en local grâce au Négoce, nous avons maintenu nos parts de marché et respecté nos engagements en palliant aux défaillances de l'usine d'Abidjan.

2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

a. Activité commerciale et industrielle

Par rapport à l'année 2013, l'évolution des ventes et de la production réalisées en 2014 se présente comme suit :

- Les ventes de câbles fabriqués par SICABLE pour l'année 2014 se sont établies à 2 344 tonnes en progression de 6,2% par rapport à l'année précédente, pour un montant de 7 616 millions de FCFA, qui représente une baisse de -4,8 % en valeur. Cette baisse est due en partie à un fléchissement des ventes en local de câbles aluminium (pannes machines palliées par le négoce) compensé à l'export en volume mais à des prix plus faibles.
L'autre partie est due aux effets de baisses de prix des matières premières.
- Les ventes de marchandises enregistrent une forte progression d'environ 47% passant de 2 291 millions de FCFA à 3 366 millions de FCFA, en grande partie due à la nécessité de compenser les pertes de production de l'usine d'Abidjan.

Au total, le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est établi à 11 046 millions de FCFA contre 10 335 millions de FCFA en 2013, en hausse de 6.9%.

Sur le plan industriel, l'ensemble de l'activité s'inscrit en hausse, amenant un niveau de production annuelle de 2.308 tonnes contre 2 017 tonnes en 2013, la demande a été forte durant toute l'année. Ce résultat est une bonne performance au vu des problèmes de pannes machine, qui ont généré des inefficiences de fabrication importantes.

b. Achats consommés

Matières premières

Les achats consommés passent donc de 4 174 MFCFA en 2013 à 4 948 MFCFA en 2014

Pour le Cuivre, avec des achats 2014 de 745 T contre 526 T en 2013, le coût à la tonne (Base LME) a baissé de 9% entre 2013 et 2014.

Pour l'Alu, avec des achats 2014 de 763 T contre 692 T en 2013, ce coût a baissé de 5%

Des stocks de matières importants ont été constitués pour assurer une production d'encours suffisant en janvier 2015 afin de pallier aux arrêts machines prévus en février 2015 et maintenir le niveau des ventes.

La notation pays de la Côte d'Ivoire est maintenue dans la catégorie "risque pays élevé" bien que sa notation se soit améliorée passant de D4 à D3 en Juillet 2014 (source : Euler Hermes)

Autres Achats

La variation s'élève à 101 MFCFA et est due pour l'essentiel aux achats de pièces de rechange nécessaire au fonctionnement de l'outil de production

Transport

La hausse est due au développement du chiffre d'affaires à l'Export

Services Extérieurs

Les postes qui augmentent sont liés aux :

- Frais de transit sur négoce (+20 MFCFA)
- Frais de paiements internationaux (+45 MFCFA)
- Hausse du loyer de l'usine (suite au décret de 2014 qui fait passer le m² du domaine portuaire de 75 FCFA/an à 1500 FCFA/an/m² en 2014 soit +23 MFCFA (et 4000 FCFA/an/m² à partir de 2015)

c. Impôts et taxes

Le crédit de 2013 (-30 MFCFA) se décomposait entre une annulation de redressement de (-115 MFCFA) et des charges d'impôts hors BIC (84 MFCFA)

En 2014, la charge (Patente, Foncier..) est de 85 MFCFA augmentée de 10 MFCFA de pénalités

L'impôt BIC est en baisse passant de 334 millions de FCFA à 240 millions de FCFA.

d. Provisions pour dépréciation

Stocks

En hausse de 140 MFCFA (65 MFCFA sur les Marchandises et 75 MFCFA sur les produits finis)

Certains produits importés ou produits en quantités économiques ont une durée d'écoulement plus longue d'où une augmentation de la provision pour rotation lente

Mais il est à noter que des volumes importants de stocks présents chez SICABLE depuis longtemps (donc dépréciés dans les comptes) ont pu être vendus.

Autres pertes et profits divers (PP)

▪ Charges

Le montant des autres charges pour pertes et profits divers est arrêté à 130 millions de FCFA

▪ Produits

Il s'agit essentiellement des ventes de ferrailles et de remboursements d'assurances,

e. Charges de Personnel

Suite au Plan de départ effectué fin 2013, elles ont diminué de 89 MFCFA (hors Personnel Intérimaire)

f. Amortissements

Les dotations aux comptes d'amortissement sont en baisse de 15 MFCFA suite à la fin de période d'amortissement du Progiciel Sage X3

g. Provisions réglementées, dettes financières et ressources assimilées

Provision pour fluctuation des cours (PFC)

SICABLE est admise à constituer une PFC sur les stocks de cuivre, inscrite au passif du bilan dans les comptes de provisions réglementées et fonds assimilés, en exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

L'évolution du cours LME des métaux a pour effet une baisse de 2.6% par rapport au 31 décembre 2013, ramenant la provision à 308 millions de FCFA au 31 décembre 2014.

Autres Risques Provisionnés

Il a été établi une provision de 197 MFCFA pour couvrir des risques qualité liées aux fabrications de l'année vendues en 2014.

h. Investissements

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2014 atteignent un niveau de 65 millions de FCFA, contre 87 millions de FCFA en 2013.

Il est à noter qu'il a été procédé à des sorties d'immobilisations (démontage de machines obsolètes)

i. Besoins en Fonds de roulement & Trésorerie

Clients

En net, le poste augmente de 617 MFCFA

A fin 2014, les créances non échues et en cours de règlement (retard < 15 jours) représentent 83% du total soit 2 200 MFCFA

Les créances douteuses 10% soit 270 MFCFA (Correspondent à des créances anciennes sur l'Export)

Les créances en retard sont de 198 MFCFA soit 7%

La provision pour dépréciation des comptes clients, à été arrêtée à 328 millions de FCFA dont 270 MFCFA de douteux), soit une baisse de 103 millions de FCFA par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Fournisseurs

Les dettes fournisseurs enregistrent une variation de +1.184 MFCFA (dont +1.148 sur le Groupe Prysmian) qui sont dues aux achats de marchandises et de matières premières destinés à maintenir les ventes pendant les arrêts machines et redémarrer la production.

A la clôture de l'exercice, la situation de trésorerie est excédentaire de 2 964 millions de FCFA, en baisse de 1 808 millions de FCFA par rapport à 2013.

Il convient de noter qu'à fin 2013, la situation était très favorable : la baisse des stocks donc la diminution des Achats à payer ainsi que l'arrêt mi-décembre de l'activité de production avait généré une position de trésorerie élevée.

A fin 2014, la constitution de stocks élevés en marchandises pour pallier à l'arrêt des machines et en matières pour assurer leur redémarrage dégrade considérablement la trésorerie.

j. Résultat de l'exercice

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 présentent un bénéfice net d'impôt de 700.188.579 FCFA se décomposant comme suit :

-	Bénéfice d'exploitation	: +	948.870.009 FCFA
-	Résultat Financier	: +	1.006.583 FCFA
-	Résultat H.A.O.	: -	9.090.263 FCFA
-	Impôts sur les bénéfices	: -	240.597.750 FCFA
	Bénéfice net d'impôt	: +	700.188.579 FCFA

3. PERSPECTIVES ANNEE 2015

L'année 2014 a montré que la demande en produits liés aux infrastructures de réseau est toujours aussi importante sur les marchés locaux et régionaux. Le secteur de la construction reste bien orienté particulièrement en Côte d'Ivoire. L'attractivité qui en résulte accroît encore la pression concurrentielle, le mode de passation des projets (fourniture et pose) favorise l'importation de produits de l'étranger au détriment parfois du respect des normes.

Dans ce contexte qui nécessite de la compétitivité et de la rapidité de livraison, les défaillances des machines qu'a connues Sicable en 2014 sont très dommageables. Aussi la société a décidé de réaliser un important Plan de Mise à Niveau sur 2 ans afin de retrouver à la fois de la disponibilité (temps de traversée) et de la capacité pour répondre à la demande et ainsi défendre nos parts de marchés localement tout en maintenant notre développement à l'export.

En 2014 nous avons mené des actions de rajeunissement des effectifs afin de pouvoir accompagner cette hausse du volume de production. Cela a pesé dans le résultat d'exploitation et dans les indicateurs industriels, mais nous devrions pouvoir engranger en 2015 les fruits de cet effort.

De plus nous avons dû hausser en fin d'année 2014 tous nos niveaux de stocks (matières, négoces) pour couvrir les périodes d'arrêt des machines dans le cadre de la mise à niveau et maintenir nos objectifs de ventes.

Sur le plan commercial nous poursuivons nos efforts de reconquête de parts de marché à l'exportation malgré la forte concurrence et la diminution constante des protections douanières en raison du nombre croissant de marchés exonérés. Le groupe Prysmian confortera ces actions de développement par une présence accrue sur ces différents territoires à travers ses lignes de produits.

En conclusion, pour faire face à ces défis importants et aux risques inhérents (volume, prix, stocks, financement du plan de mise à niveau) Sicable a prévu d'y consacrer l'essentiel de ses ressources financières, et en conséquence, prévoit de verser de dividendes en 2015 limités à 1000 FCFA net par action.

Nous vous demanderons de statuer sur les résolutions qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

4. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat distribuable, constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 700.188.579 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 2.262.159.685 FCFA, soit une somme de 2.962.348.264 FCFA, comme suit :

- | | |
|---|-----------------------|
| - Dividendes bruts | : 164 445.000 FCFA |
| - Affectation Compte « report à nouveau » | : 2 .797.903.264 FCFA |

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 1.111 FCFA. Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 1.000 FCFA.

5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - RENOUELEMENT DE MANDATS

Le mandat suivant arrive à échéance à l'issue de cette Assemblée Générale :

- Le mandat d'administrateur de Laurent TARDIF

Nous vous proposons de renouveler le mandat d'Administrateur de M. Laurent TARDIF pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Par ailleurs, nous vous informons que la Société BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES CÔTE D'IVOIRE a démissionné de son mandat d'Administrateur par lettre en date du 2 décembre 2014, avec effet au 5 janvier 2015. Le Conseil d'Administration du 16 février 2015 a pris acte de cette démission.

6. INDEMNITES DE FONCTION POUR L'EXERCICE 2015

En application des dispositions de l'article 17 bis de nos statuts, nous vous proposons de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant global brut des indemnités de fonction alloué au Conseil d'Administration pour l'exercice 2015, soit un montant brut de 700.000 FCFA par administrateur.

7. RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront dans le cadre de leur mission sur l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- Le rapport général sur les états financiers annuels ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et vous aurez à statuer sur chaque convention figurant dans ce rapport spécial.

Nous vous demanderons de statuer sur les résolutions qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone Industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 MARS 2015

TEXTES DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 MARS 2015

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve ce rapport du Conseil d'Administration ainsi que l'inventaire, le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, en prend acte.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et, après que le bureau de l'Assemblée ait constaté que le quorum atteint par l'Assemblée pour cette Convention est de plus du quart des actions de la Société (recalculé sans tenir compte du nombre d'actions détenues par l'Actionnaire intéressé), approuve la convention d'assistance technique entre SICABLE et PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE conclue en date du 27.02.2009 qui y est mentionnée.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et après que le bureau de l'Assemblée ait constaté que le quorum atteint par l'Assemblée pour cette Convention est de plus du quart des actions de la Société (recalculé sans tenir compte du nombre d'actions détenues par l'Actionnaire intéressé), approuve la convention de recouvrement par SICABLE pour le compte de PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France, d'une créance détenue par PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France sur l'Etat Ivoirien moyennant une commission fixée à 285.000 € (deux cent quatre vingt cinq mille euros).

Cette convention a été conclue en date du 22.12.2006 et est toujours en cours.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au Président, au Directeur Général, aux Directeurs Généraux Adjoints et à tous les Administrateurs.

Sixième résolution

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat distribuable, constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 700.188.579 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 2.262.159.685 FCFA, soit une somme de 2.962.348.264 FCFA, comme suit :

- Dividendes bruts	: 164 445.000 FCFA
- Affectation Compte « report à nouveau »	: 2 .797.903.264 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 1.111 FCFA. Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 1.000 FCFA.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant brut global des indemnités de fonction alloué, pour l'exercice 2015, au Conseil d'Administration.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur M. Laurent TARDIF pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Désignation de l'entreprise		Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)		BILAN - SYSTEME NORMAL : ACTIF				Exercice clos le :		31 décembre 2014	
Adresse de l'entreprise		Rue du textile, Zone industrielle Vridi						Durée :		12 mois	
Numéro d'identification		15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire									
7502029 Z											
Réf.	ACTIF	Exercice 2014			Exercice 2013			Variation			
		Brut	Amort./Prov.	Net	Brut	Amort./Prov.	Net				
	ACTIF IMMOBILISÉ (I)										
AA	Charges immobilisées										
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	0	0	0	0	0	0	0			
AC	Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0	0	0	0			
	TOTAL AA	0	0	0	0	0	0	0			
AD	Immobilisations incorporelles										
AE	Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0	0			
AF	Bréviets, licences, logiciels	47 822 172	47 822 172	0	50 349 603	42 075 921	8 273 682	(8 273 682)			
AG	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0	0			
AH	Autres immobilisations incorporelles		0	0		0	0	0			
	TOTAL AD	47 822 172	47 822 172	0	50 349 603	42 075 921	8 273 682	(8 273 682)			
AI	Immobilisations corporelles										
AJ	Terrains	0	0	0	0	0	0	0			
AK	Bâtimens	520 297 081	490 301 095	29 995 986	520 297 081	484 260 589	36 036 492	(6 040 506)			
AL	Installations et agencements	244 699 841	240 269 943	4 429 898	259 888 079	253 698 549	6 189 530	(1 759 632)			
AM	Matériel	2 748 706 715	2 450 994 569	297 712 146	3 394 728 877	3 085 184 880	309 543 997	(11 831 851)			
AN	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0			
	TOTAL AI	3 513 703 637	3 181 565 607	332 138 030	4 174 914 037	3 823 144 018	351 770 019	(19 631 989)			
	cf. fichier immos+encours	TOTAL AA+AD+AI	3 561 525 809	3 229 387 779	332 138 030	4 225 263 640	3 865 219 939	360 043 701	(27 905 671)		
AP	Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0	0	0			
AQ	Immobilisations financières										
AR	Titres de participation	0	0	0	0	0	0	0			
AS	Autres immobilisation financières	41 903 863	0	41 903 863	40 831 863	0	40 831 863	1 072 000			
	TOTAL AP	41 903 863	0	41 903 863	40 831 863	0	40 831 863	1 072 000			
AW	(I) dont H.A.O.										
	Brut										
	Net										
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	3 603 429 672	3 229 387 779	374 041 893	4 266 095 503	3 865 219 939	400 875 564	(26 833 671)			
	ACTIF CIRCULANT										
BA	Actif circulant H.A.O.	0	0	0	0	0	0	0			
BB	Stocks										
BC	Marchandises	1 457 287 772	186 444 458	1 270 843 314	738 251 154	309 457 810	428 793 344	842 049 970			
BD	Matières premières et autres approvisionnements	1 294 590 502	6 773 194	1 287 817 308	731 420 744	4 342 612	727 078 132	560 739 176			
BE	En-cours	482 088 742	7 509 065	474 579 677	197 225 521	34 956 380	162 269 141	312 310 536			
BF	produits fabriqués	445 287 461	57 032 689	388 254 772	256 133 673	51 951 917	204 181 756	184 073 016			
	TOTAL BB	3 679 254 477	257 759 406	3 421 495 071	1 923 031 092	400 708 719	1 522 322 373	1 899 172 698			
BG	Créances et emplois assimilés										
BH	Fournisseurs, avances versées	423 582 017	0	423 582 017	15 124 767	0	15 124 767	408 457 250			
BI	Clients	2 668 266 804	328 205 335	2 340 061 469	2 154 490 535	431 614 926	1 722 875 609	617 185 860			
BJ	Autres créances	115 277 482	1 348 000	113 929 482	188 888 860	1 348 000	187 540 860	(73 611 378)			
	TOTAL BG	3 207 126 303	329 553 335	2 877 572 968	2 358 504 162	432 962 926	1 925 541 236	952 031 732			
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	6 886 380 780	587 312 741	6 299 068 039	4 281 535 254	833 671 645	3 447 863 609	2 851 204 430			
	TRÉSORERIE-ACTIF										
BQ	Titres de placement	0	0	0	0	0	0	0			
BR	Valeurs à encaisser	1 150 353 203		1 150 353 203	1 206 246 787		1 206 246 787	(55 893 584)			
BS	Banques, chèques postaux, caisse	1 813 472 696		1 813 472 696	3 565 746 030		3 565 746 030	(1 752 273 334)			
BT	TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	2 963 825 899	0	2 963 825 899	4 771 992 817	0	4 771 992 817	(1 808 166 918)			
BU	Écarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	0		0	0		0	0			
				0			0	0			
BT	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	13 453 636 351	3 816 700 520	9 636 935 831	13 319 623 574	4 698 891 584	8 620 731 990	1 016 203 841			

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE) Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone industrielle Vridi 15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire Numéro d'identification 7502029 Z		BILAN - SYSTEME NORMAL : PASSIF Exercice clos le : 31 décembre 2014 Durée : 12 mois		
Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice 2014	Exercice 2013	Variation
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES			
CA	Capital			
CB	Actionnaires capital non appelé	740 000 000	740 000 000	
CC	Primes et réserves			
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion			
CE	Écarts de réévaluation			
CF	Réserves indisponibles	148 000 000	148 000 000	
CG	Réserves libres	375 547 661	375 547 661	
CH	Report à nouveau	2 262 159 685	2 096 641 106	165 518 579
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	700 188 579	1 015 630 579	(315 442 000)
	TOTAL CC	3 485 895 925	3 635 819 346	(149 923 421)
CK	Autres capitaux propres			
CL	Subventions d'investissement			
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés (PFC)	308 096 152	316 176 012	(8 079 860)
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 533 992 077	4 691 995 358	(158 003 281)
	DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES			
DA	Emprunts			
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés			
DC	Dettes financières diverses			
DD	Provisions financières pour risques et charge (Risques/Litiges)	1 013 373 797	1 013 373 797	
DE	(1) dont H.A.O. =			
DF	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	1 013 373 797	1 013 373 797	
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	5 547 365 874	5 705 369 155	(158 003 281)
	PASSIF CIRCULANT			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.		12 049 218	(12 049 218)
DI	Clients, avances reçues	682 430 322	731 620 006	(49 189 684)
DJ	Fournisseurs d'exploitation	2 047 689 287	862 858 339	1 184 830 948
DK	Dettes fiscales	1 011 940 026	1 152 602 609	(140 662 583)
DL	Dettes sociales	141 281 230	149 551 363	(8 270 133)
DM	Autres dettes	9 229 092	6 681 300	2 547 792
DN	Risques provisionnés	197 000 000		197 000 000
	TOTAL DETTES ACTIVITÉS ORDINAIRES	4 089 569 957	2 903 313 617	1 186 256 340
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	4 089 569 957	2 915 362 835	1 174 207 122
	TRÉSORERIE-PASSIF			
DQ	Banques, crédits d'escompte			
DR	Banques, crédits de trésorerie			
DS	Banques, découverts			
DT	TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)			
DV	Écarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)			
BT	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 636 935 831	8 620 731 990	1 016 203 841

Désignation de l'entreprise Adresse de l'entreprise Numéro d'identification		Société Ivoirienne de Câble (SICABLE) Rue du textile, Zone Industrielle Vridi 7502029 Z		COMPTE DE RÉSULTAT (1ère partie) Exercice clos le : 31 décembre 2014 Durée : 12 mois	
Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice 2014 12 mois	Exercice 2013 12 mois	Variation	
	ACTIVITÉ D'EXPLOITATION				
RA	Achats de marchandises	3 202 825 899	1 791 415 595	1 411 410 304	
RB	- Variation de stocks (- ou +)	(719 036 618)	(190 116 256)	(528 920 362)	
	TOTAL	2 483 789 281	1 601 299 339	882 489 942	
	(Marge brute sur marchandises voir TB)				
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	5 510 807 532	4 257 149 366	1 253 658 166	
RD	- Variation de stocks (- ou +)	(563 169 758)	(82 691 465)	(480 478 293)	
	TOTAL	4 947 637 774	4 174 457 901	773 179 873	
	(Marge brute sur matières voir TG)				
RE	Autres achats	564 384 852	463 339 397	101 045 455	
RH	- Variation de stocks (- ou +)				
RI	Transports	483 570 887	330 200 802	153 370 085	
RJ	Services extérieurs	1 179 118 302	1 112 855 002	66 263 300	
RK	Impôts et taxes	95 188 573	(30 226 526)	125 415 099	
	Autres charges - PP divers	129 690 851	18 563 256	111 127 595	
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation de Stocks	257 759 406	117 683 891	140 075 515	
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation Clients	328 205 335	431 614 925	(103 409 590)	
RL	Total Autres charges (après 65 : PP+ prov stocks & clients)	715 655 592	567 862 072	147 793 520	
	TOTAL	3 037 918 206	2 444 030 747	593 887 459	
	(Valeur ajoutée voir TN)				
RP	Charges de personnel (1)	801 848 080	891 086 558	(89 238 478)	
	(1) dont personnel extérieur				
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)				
	Dotations aux amortissements	288 507 049	106 458 770	182 048 279	
	Dotations provisions départ & retraite (IDR)				
	Dotation Risques Provisionnés	197 000 000		197 000 000	
	Dotations provisions fluctuation des cours (PFC)	308 096 152	316 176 012	(8 079 860)	
RS	Dotations aux amortissements et provisions (Amortissements + IDR + PFC)	596 603 201	422 634 782	173 968 419	
RW	Total des charges d'exploitation	11 867 796 542	9 533 509 327	2 334 287 215	
	(Résultat d'exploitation voir TX)				
Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice 2014 12 mois	Exercice 2013 12 mois	Variation	
TA	Ventes de marchandises	3 381 559 796	2 314 720 596	1 066 839 200	
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	897 770 515	713 421 257		
TC	Ventes de produits fabriqués	7 517 448 295	7 968 287 015	(450 838 720)	
TD	Travaux, services vendus	146 511 354	70 935 822	75 575 532	
TE	Production stockée (ou déstockage)	474 017 009	(569 486 762)	1 043 503 771	
TF	Production immobilisée	759 468	3 075 269	(2 315 801)	
	TOTAL	8 138 736 126	7 472 811 344	665 924 782	
TG	MARGE BRUTE SUR MATIÈRES (TF- RC&RD)	3 191 098 352	3 298 353 443		
TH	Produits accessoires * (ventes emballages + apte 707)				
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (TA+TC+TD+TH)	11 045 519 445	10 353 943 433	691 576 012	
TJ	dont à l'exportation	1 894 652 165	1 193 016 563	701 635 602	
	%	17.15%	11.52%		
TK	Subventions d'exploitation				
	Autres produits - PP divers	75 140 192	198 925 456	(123 785 264)	
	Autres produits - Reprise provision créances personnel (Prov Départ)	72 730 780		72 730 780	
	Autres produits - Reprise provision Stocks	400 708 719		400 708 719	
	Autres produits - Reprise provision Clients	431 614 926	415 020 641	16 594 285	
TL	Autres produits (après 65 : PP+ prov stocks & clients)	980 194 617	613 946 097	366 248 520	
TN	VALEUR AJOUTÉE (TA à TL- RA à RL)	2 031 145 278	2 181 690 050	(150 544 772)	
TQ	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (TN-RP)	1 229 297 198	1 290 603 492	(61 306 294)	
	Reprise provisions départ & retraite (IDR)				
	Reprise provisions		116 474 350	(116 474 350)	
	Reprise provisions fluctuation des cours (PFC)	316 176 012	364 241 019	(48 065 007)	
TS	Reprises de provisions (IDR+ PFC)	316 176 012	480 715 369	(164 539 357)	
TT	Transferts de charges				
TW	Total des produits d'exploitation	12 816 666 551	10 882 193 406	1 934 473 145	
TX	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice (+) ; Perte (-))	948 870 009	1 348 684 079	(399 814 070)	

Désignation de l'entreprise Adresse de l'entreprise Numéro d'identification		Société Ivoirienne de Câble (SICABLE) Rue du textile, Zone industrielle Vridi 7502029 Z	COMPTE DE RÉSULTAT (2ème partie) Exercice clos le : 31 décembre 2014 Durée : 12 mois	
Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice 2014 12 mois	Exercice 2013 12 mois	variation
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE			
SA	Frais financiers			
SC	Pertes de change			
SD	Dotations aux amortissements et provisions			
SF	Total des charges financières			
	(Résultat financier voir UG)			
SH	Total des charges des activités ordinaires	11 867 796 542	9 533 509 327	2 334 287 215
	(Résultat des activités ordinaires voir UI)			
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations (valeur nette comptable)			
SL	Charges H.A.O.			
SM	Dotations H.A.O. (dot. Risques & Litiges)	10 590 263	1 029 851	9 560 412
SO	Total des charges H.A.O.	10 590 263	1 029 851	9 560 412
	(Résultat H.A.O. voir UP)			
SQ	Participation des travailleurs			
SR	Impôts sur le résultat	240 597 750	333 553 500	(92 955 750)
SS	Total participation et impôts	240 597 750	333 553 500	(92 955 750)
ST	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	12 118 984 555	9 868 092 678	2 250 891 877
	(Résultat net voir UZ)			
Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice 2014 12 mois	Exercice 2013 12 mois	variation
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE			
UA	Revenus financiers			
UC	Gains de change	1 006 583		1 006 583
UD	Reprises de provisions			
UE	Transferts de charges			
UF	Total des produits financiers	1 006 583		1 006 583
UG	RÉSULTAT FINANCIER (+ ou -)	1 006 583		1 006 583
UH	Total des produits des activités ordinaires	12 817 673 134	10 882 193 406	1 935 479 728
UI	RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (1)			
	(+ ou -)	949 876 592	1 348 684 079	(398 807 487)
UJ	(1) dont impôt correspondant			
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)			
UK	Produits des cessions d'immobilisations' (prix de cession)			
UL	Produits H.A.O.	1 500 000	500 000	1 000 000
UM	Reprises H.A.O.		1 029 851	(1 029 851)
UN	Transferts de charges (Repr. Risques & Litiges)			
UO	Total des produits H.A.O.	1 500 000	1 529 851	(29 851)
UP	RÉSULTAT H.A.O. (+ ou -)	(9 090 263)	500 000	(9 590 263)
UT	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	12 819 173 134	10 883 723 257	1 935 449 877
UZ	RÉSULTAT NET			
	bénéfice (+) ; Perte (-)	700 188 579	1 015 630 579	(315 442 000)

Désignation de l'entreprise	Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)	TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS	
Adresse de l'entreprise	Rue du textile, Zone industrielle Vridi	Exercice clos le : 31 décembre 2014	
Numéro d'identification	7502029 Z	Durée : 12 mois	
1ère PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)			
CAFG	= EBE - Charges décaissables restantes + Produits encaissables restants	}à l'exclusion des }cessions d'actif immobilisé	
(SA) Frais financiers (SC) Pertes de change (SL) Charges H.A.O. (SQ) Participation (SM) Risque & charges (SR) Impôts sur le résultat	251 188 013	E.B.E. (TT) Transferts de charges d'exploitation (UA) Revenus financiers (UE) Transferts de charges financières (UC) Gains de change (UL) Produits H.A.O. (UN) Trnsaferts de charges H.A.O.	1 032 297 198 1 006 583
Total (I)	251 188 013	Total (II)	1 033 303 781
CAFG : Total (II)-Total (I)=		782 115 768	N-1= 956 020 141
AUTOFINANCEMENT (A.F.)			
AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice (1)			
AF = 782 115 768 - 850 112 000 (+) (-)		(67 996 232) N-1= (14 859 859)	
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (E.B.E.)			
Var. B.F.E. = Var. Stocks(2) + Var. Créances(2) + Var. Dettes circulantes(2)			
Variation des stocks : N - (N-1)		Emplois augmentations (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises (BD) Matières premières (BE) En-cours (BF) Produits fabriqués		842 049 970 560 739 176 312 310 536 184 073 016	ou ou ou ou
(A) Variation globale nette des stocks		1 899 172 698	ou
Variation des créances : N - (N-1)		Emplois augmentations (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées (BI) Clients (BJ) Autres créances (BU) Ecart de conversion-Actif		408 457 250 617 185 860	ou ou ou ou
(B) Variation globale nette des créances		952 031 732	ou
Variation des dettes circulantes : N - (N-1)		Emplois diminution (-)	Ressources augmentations (+)
(DI) Clients, avances reçues (DJ) Fournisseurs d'exploitation (DK) Dettes fiscales (DL) Dettes sociales (DM) Autres dettes (DD) Provisions financières (DN) Risques provisionnés (BU) Ecart de conversion- Passif		49 189 684 140 662 583 8 270 133	ou ou ou ou ou ou
(C) Variation globale nette des dettes circulantes			1 184 830 948 2 547 792 197 000 000
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)		1 664 948 090	ou
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)			
E.T.E. = EBE - Variation BFE - Production immobilisée			
Excédent brut d'exploitation - Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +) - Production immobilisée (TF)		1 032 297 198 (1 664 948 090) (759 468)	1 290 603 492 392 587 162 (3 075 269)
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		(633 410 360)	1 680 115 385

SICABLE

**RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014)



ECR International

Immeuble Alpha "2000"
2^{ème} étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14
01 BP.4050 Abidjan 01

Aux Actionnaires
de SICABLE S.A
15 BP. 35 Abidjan 15
Côte d'Ivoire

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS DE LA SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Câbles (SICABLE) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du SYSCOA.

SICABLE
Rapport général des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note aux états financiers portant sur des provisions de F.CFA 1 817 millions relatives à des litiges et procédures de redressements douaniers en cours. L'issue de ces litiges et procédures, de même que leurs conséquences sur les comptes de la SICABLE au 31 décembre 2014 peuvent difficilement être estimées à ce jour.

2. Organisation administrative, gouvernement d'entreprise et contrôle interne

En application des dispositions des articles 12 et 16 de l'Instruction n° 31/2005 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés financiers (CREPMF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

- à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise ;
- au contrôle interne.

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre du dispositif de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relèvent de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif mis en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires en la circonstance.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'Instruction susvisée, nous avons formulé dans un rapport spécifique, des recommandations en vue de l'amélioration de l'organisation administrative, du gouvernement d'entreprise et du contrôle interne. Les points soulevés dans ce rapport n'affectent pas de façon significative les comptes au 31 décembre 2014 et ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus sur les états financiers annuels.

3. Autres vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.



ECR International

SICABLE

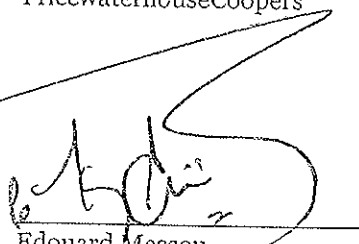
Rapport général des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 16 février 2015

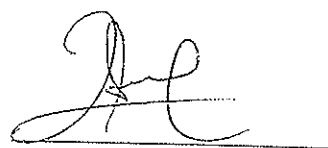
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou
Associé

ECR International



Charles Aïé
Associé



ECR International

Immeuble Alpha "2000"
2^{ème} étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14
01 BP.4050 Abidjan 01

SICABLE

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET
SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU
DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014)



ECR International

Immeuble Alpha "2000"
2^{ème} étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361 Abidjan 01

Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14
01 BP.4050 Abidjan 01

Aux Actionnaires
de SICABLE S.A
15 B.P. 35 Abidjan 15
Côte d'Ivoire

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit Acte, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personnes interposées.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

SICABLE

Rapport spécial des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2014)

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Nous n'avons été avisés d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2014.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**2.1 Mandat de recouvrement du crédit de TVA de F.CFA 538 millions détenu par PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France sur l'Etat de Côte d'Ivoire****Administrateur concerné**

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Philippe BRAULT.

Nature et modalités

La société PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France qui détient une créance de F.CFA 538 millions sur l'Etat de Côte d'Ivoire au titre de crédit de TVA a donné mandat à la SICABLE pour le recouvrement de cette somme.

En contrepartie de ses diligences, la convention prévoit une rémunération forfaitaire de F.CFA 187 millions pour la SICABLE à l'encaissement du crédit de TVA, les frais et/ou débours éventuels étant à sa charge.

Aucun recouvrement n'est intervenu au 31 décembre 2014 et aucune rémunération n'a été perçue par la SICABLE.

2.2 Convention d'Assistance Technique de PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE**Administrateur concerné**

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Philippe BRAULT.

Nature et modalités

Assistance technique apportée par la société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE.

Rémunération par versement à PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France d'une redevance annuelle fixée à 3,8 % de la valeur des facturations de câbles fabriqués par SICABLE après déduction des taxes, rabais, ristournes, remises et escomptes.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la redevance versée et comptabilisée s'élève à F.CFA 290 millions hors taxes.

SICABLE

Rapport spécial des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2014)

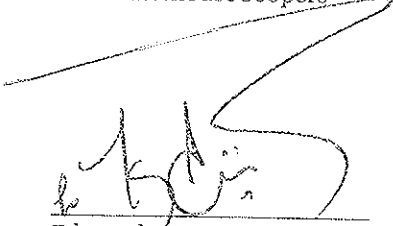
3. REMUNERATIONS EXEPTIONNELLES ALLOUEES AUX ADMINISTRATEURS

Au cours de l'exercice 2014, la société a couvert les frais de déplacement et de séjour en Côte d'Ivoire des administrateurs pour la participation à la réunion du Conseil d'administration consacrée à l'arrêté des comptes de l'exercice 2013, pour un montant total de F.CFA 8 millions.

Abidjan, le 16 février 2015

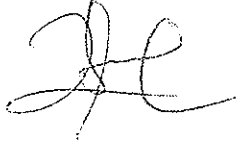
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou
Associé

ECR International



Charles Aïé
Associé